

La sérophobie, encore et toujours

C'est dans les assurances et dans l'emploi que l'on dénombre le plus de discriminations envers les VIH. Un premier rapport fait état de la situation.

● Marie-Laure MATHOT

Prendre rendez-vous pour une intervention dentaire puis se voir refuser l'opération sans raison valable alors que l'on est séropositif : voilà un cas de sérophobie, autrement dit, de discrimination pour cause de VIH, le virus du sida.

Pour la première fois, l'Observatoire du sida et des sexualités de l'Université Saint-Louis s'est penché sur les cas de discriminations signalés à Unia, le Centre interfédéral pour l'égalité des chances. Sur 10 ans (2003-2014), 141 cas de discrimination ont été signalés avec en moyenne une dizaine de signalements par an.

Ça peut paraître peu mais il s'agit d'une sous-estimation, comme l'explique Charlotte Pezeril, directrice scientifique de l'Observatoire. « Le corpus étudié reprend les signalements adressés à Unia. Mais on sait que beaucoup de personnes ne contactent pas le centre pour les dé-

noncer. » De plus, l'anthropologue a inclus dans son étude uniquement les plaintes qui signalaient explicitement le VIH. « Donc, les dossiers qui parlaient d'une "maladie chronique" sans préciser laquelle n'ont pas été inclus mais il peut s'agir du sida. »

Les assurances et le travail

Plus d'un tiers des signalements VIH concerne l'accès à des biens et services et plus particulièrement, les assurances. « Notamment, les assurances soldes restant dû, c'est-à-dire les assurances liées à l'octroi d'un prêt hypothécaire, explique Charlotte Pezeril. Les banques, pour accepter un prêt hypothécaire, demandent de s'affilier à une assurance. Il s'agit d'une garantie pour eux : en cas de décès, l'assurance prend en charge le remboursement du prêt. » Les assureurs demandent alors l'état de santé de leur client. « En cas de VIH, leur réponse peut être un refus pur et simple d'affiliation. Ou bien ils acceptent mais font

payer plus cher la prime, de 100 à 400 %, même pour des personnes qui vont bien. » C'est le cas des personnes séropositives qui sont sous traitement antirétroviral ou qui ont une charge virale indétectable, autrement dit qui ont une espérance de vie aujourd'hui similaire à une personne séronégative.

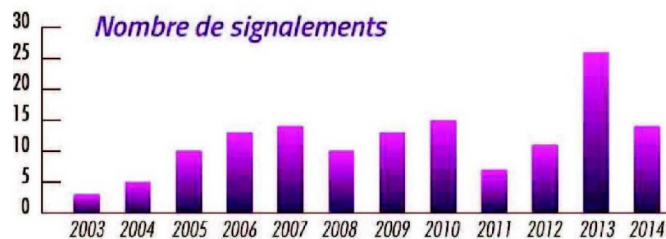
La deuxième catégorie à compter le plus de signalement pour VIH est le domaine de l'emploi. « On y constate des cas de licenciements et des cas de harcèlements et de blocage de carrière suite à l'annonce de la séropositivité par le travailleur », note la chercheuse.

Dans 13 % des cas signalés, aucun domaine de discrimination n'était spécifié mais une majorité de ces dossiers concerne en fait les migrations, explique le rapport. Il s'agit de « refus d'accès au territoire pour les étrangers vivant avec le VIH/sida (tests de dépistage dans les ambassades, refus de régularisation) et le nonaccès aux traitements antirétroviraux », précise l'étude. ■

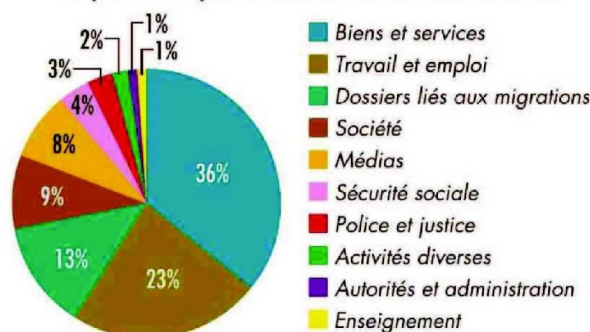


141 signalements de sérophobie en 10 ans

(discrimination pour VIH)



Répartition par domaine de discrimination



Sources: Unia et Observatoire du sida et des sexualités

Des craintes non fondées

Aujourd'hui, les personnes séropositives qui sont sous traitement n'ont quasiment aucun risque de transmettre le virus. « Plusieurs études ont montré que lorsqu'une personne séropositive prend un traitement anti-VIH de manière efficace et qu'elle a en plus une prise en charge globale, cette personne et son partenaire bénéficient d'une très bonne protection contre la transmission du VIH lors de relations sexuelles sans préservatif. En effet, une personne séropositive avec une

charge virale indétectable (CVI) n'est plus contaminante car son corps contient alors très peu de virus grâce au traitement », indique la Plateforme prévention Sida.

Il faut aussi savoir que le traitement permet de maintenir le système immunitaire en bonne santé et donc de vivre mieux et plus longtemps. Bref, pas de quoi donner une surprime d'assurance. D'autant plus que ce genre de discriminations a des

conséquences sur le long terme pour les personnes séropositives, comme le souligne Charlotte Pezenil. « Cela peut constituer une véritable rupture dans la trajectoire d'un individu. J'ai eu le cas d'un homme qui a perdu son job et donc son salaire. Il ne pouvait plus payer son loyer et a dû repartir vivre chez ses parents où il a fait une dépression de deux ans. » Il peut aussi y avoir un impact sur l'état de santé avec des remontées de la charge virale suite à des stress. **M.-I.M.**